

Public :

- Toute personne souhaitant obtenir le certificat Sauveteur Secouriste du Travail.
- L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.

Objectifs :

- Prévenir les risques d'accidents au travail
- Savoir protéger, examiner, faire alerter et porter secours sur une situation d'accident
- Mettre en œuvre les gestes de premiers secours face à une victime

Matériel pédagogique :

- Fourniture du matériel adapté : mannequins (adulte, enfant et bébé), défibrillateur de formation, maquillage de simulation
- Plan d'intervention et outils (INRS)
- Remise d'un livret (INRS)

Pédagogie :

- Présentation orale : appuyée d'un document PowerPoint reprenant les points clés de la démarche de prévention
- Echanges de pratiques entre les participants : le formateur pose le cadre juridique et réglementaire des différents exemples
- Démonstrations : le formateur apporte les nouveaux gestes techniques et réajuste si nécessaire. Les participants pratiquent les gestes de premiers secours. Le formateur leur demande de décrire et de justifier les opérations qu'ils effectuent.
- Mises en situation : Au travers d'une situation d'accident du travail simulée.
- Chaque exercice fait l'objet d'une validation via la grille de certification des compétences.
- Débriefing.

Prérequis : Aucun.

Lieu – Date – Tarifs : Nous consulter.

Programme

Rappel réglementaire : Code du Travail Article R4224-15 « Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans : Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux. Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins, pendant plus de quinze jours, où sont réalisés des travaux dangereux. »

Situer le Sauveteur Secouriste du Travail dans la Santé et la Sécurité au Travail

- Être secouriste dans et hors de l'entreprise : cadre juridique et réglementaire.
- Les rôles du SST.

Bases en prévention :

- Être capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention.
- Être capable de situer le SST en tant qu'acteur dans la prévention.

Réaliser une protection adaptée :

- Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée.
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.
- Définir les actions à réaliser permettant la suppression du (des) danger(s) identifié(s).

Examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie :

- Reconnaître suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

Faire alerter ou alerter :

- Connaître les numéros d'urgence.
- Définir les différents éléments du message d'alerte.
- Être capable, en fonction de la présence ou non de témoins et de l'état de la victime, de repérer le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte.

Secourir :

- Secourir par l'action appropriée à l'état de la victime.
- La victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe.
- La victime se plaint de malaise.
- La victime se plaint d'une brûlure.
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- La victime ne répond pas mais respire.
- La victime ne répond pas et ne respire pas.

D'alerter à informer :

- Identifier la personne à informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Définit les différents éléments, les transmettre et rendre compte.

Supprimer ou réduire les situations dangereuses :

- Être capable d'énoncer ce qui aurait pu être fait pour éviter l'accident.